



APPEL A PROJETS TREMPLIN SHS

2017

2^{ème} édition



Date d'ouverture : 12 avril 2017

Date de clôture : 20 juillet 2017

Contact : tremplin-shs@cvt-athena.fr

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Cet appel à projets, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le CVT Athéna et les SATT Lutech, IDF Innov, Paris-Saclay, Nord, Sud-Est ainsi que Toulouse Tech Transfer, est destiné aux laboratoires en Sciences Humaines et Sociales appartenant au périmètre de ces six SATT.

L'appel à projets cible des projets de valorisation de Sciences Humaines et Sociales visant une retombée économique et ouvrant de véritables perspectives pérennes de partenariat avec le monde socio-économique.

L'objectif principal de cet appel à projets est de permettre la maturation de projets et le transfert de résultats/corpus/bases de données/savoir-faire/technologies issus des laboratoires en Sciences Humaines et Sociales.

Le CVT Athéna a été créé par les pouvoirs publics dans le but de faciliter la mise en relation entre les laboratoires de recherche en Sciences Humaines et Sociales et les entreprises à la recherche de compétences ou d'expertises dans ce domaine. Organisme public œuvrant au sein du CNRS et des Universités, le CVT Athéna fait partie du dispositif des Investissements d'Avenir.

Le CVT Athéna est en charge de la communication et de la diffusion de l'appel à projets.

MODALITES DE PARTICIPATION

- **Eligibilité des projets**

Les travaux éligibles doivent être des travaux s'appuyant sur un ou plusieurs chercheurs appartenant aux universités et organismes de recherche du territoire d'une des SATT.

L'appel à projets est également ouvert aux résultats obtenus dans le cadre d'un partenariat de recherche avec des partenaires académiques ou privés. Le projet peut impliquer des équipes hors du périmètre des SATT partenaires.

Les colloques, tables-rondes, conférences et publications ne sont pas éligibles.

Le projet soumis doit s'appuyer sur des premiers résultats expérimentaux et/ou des simulations ayant démontré de façon claire le concept scientifique. La finalité du projet doit permettre d'établir que la solution est opérationnelle, qu'elle répond à une problématique et qu'elle se différencie positivement des autres solutions existantes. Le projet de maturation doit viser à amener la solution à un stade de développement permettant son transfert à un tiers non expert et à valider les besoins du monde socio-économique. Les personnels des SATT sont présents pour aider les équipes de recherche à définir le programme et les attentes du marché.

- **Sélection des projets**

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les projets en vue de leur sélection par les SATT, selon leur périmètre, à leur seule discrétion :

- Expertise du/des porteurs de projet dans le domaine ;
- Partenariat avec la sphère socio-économique ;
- Reproductibilité des données qui valident les concepts à la base du projet ;
- Stade de développement du projet ;
- Capacité de la SATT à valoriser sans que des droits préexistants ne l'en empêchent ;
- Diversité des applications potentielles ;
- Potentiel de retours économiques ;
- Cohérence entre le dimensionnement du programme de maturation (ressources, coût) et le potentiel de retour économique

Les dépenses suivantes sont éligibles à l'appel à projets :

- Achat d'équipements dédiés au projet ;
- Achat de consommables dédiés au projet ;
- Recrutement de personnel dédié au projet ;
- Frais de mission ;
- Prestations de services auprès de tiers, nécessaires à la réalisation du projet ;

- **Evaluation des projets**

Les équipes des six SATT étudieront les dossiers retenus selon leur périmètre au regard des critères d'éligibilité cités ci-dessus et des critères de sélection définis plus bas. Le cas échéant, les équipes des SATT pourront demander l'avis d'experts extérieurs, tout en respectant les conditions de confidentialité. Avant de sélectionner un projet, les équipes des SATT pourront être amenées à prendre contact avec le(s) porteur(s) du projet afin d'en préciser certains aspects.

Cette phase d'évaluation se terminera dans les quatre mois suivant la clôture de l'appel, les porteurs des projets seront informés des résultats de cette évaluation par email. Les dossiers retenus pourront faire l'objet d'une construction de programme plus détaillé en liaison avec les porteurs de projet. Le temps nécessaire pour construire ce programme sera établi par les SATT respectives, en concertation avec les porteurs de projets.

- **Soumission des projets**

Dans ce dossier, doivent figurer :

- Le résumé du projet selon le formulaire de candidature à télécharger à l'adresse :

<http://www.cvt-athena.fr/actualites/appels-a-projets/153-appel-a-projets-tremplin-shs.html>

- Le dossier détaillé du projet selon les modalités indiquées en annexe 1.

Seuls les dossiers respectant les critères de candidature seront retenus et examinés dans l'étape suivante de l'appel à projets.

Un email de validation de la candidature sera envoyé dans les soixante-douze (72) heures après la soumission du projet.

Annexe 1

Dossier détaillé du projet

- **Intention**

Description détaillée du projet

1 à 3 pages : Il est recommandé d'apporter un soin particulier à la rédaction de l'exposé de l'objet afin de permettre une évaluation appropriée de votre proposition.

Contexte scientifique et économique/social/sociétal du projet

1 page. Connaissances scientifiques et antérieures au projet, liste et commentaire (inconvenients, etc.) de la bibliographie pertinente, innovations commercialisées : joindre une copie de ces documents (ou à défaut les références).

Caractère innovant du projet

Précisez en quoi votre projet se différencie des articles, innovations et produits cités dans la partie précédente.

Applications principales

1 page. Le projet répond-il à un besoin social, sociétal ou économique?

Citez les principales applications de la présente idée.

Est-ce qu'une association avec d'autres innovations est nécessaire ? Si oui lesquelles ?

- **Maturité du projet**

Précisez la maturité du projet

Stade actuel, performances, corpus ou bases de données existantes, titres de propriété intellectuelle ou industrielle déposés, logiciels, prototypes existants, contacts avec des partenaires socio-économiques, etc.

- **Programme du projet**

Précisez le programme de développement du projet : lister les différentes étapes, leur durée et les livrables associés de manière succincte.

Définir les critères quantitatifs et qualitatifs relatifs à chaque livrable.

Précisez l'objet final du projet.

Estimation financière du projet

Pour chaque étape, estimez grossièrement les ressources nécessaires et les coûts associés : ressources humaines, consommables, équipements, prestations, frais de missions, etc.

Risques opérationnels

Le déroulement du projet présente-t-il des inconvénients / limitations / verrous scientifiques / techniques / sociaux / sociétaux / humains ? Si oui, peuvent-ils être surmontés ?

Risques juridiques

*Avez-vous déjà divulgué des informations au sujet du projet ? Si oui, les lister.
Y a-t-il des contraintes réglementaires ?*

Données actuelles

Les résultats présentés sont issus :

- De recherches propres du laboratoire : oui non
- D'une collaboration avec d'autres laboratoires académiques : oui non

Si oui, précisez :

- D'un contrat de recherche public (ANR...) : oui non

Si oui, précisez :

- D'un financement privé ou d'une collaboration avec un partenaire socio-économique :
Oui non

Si oui, précisez :

- D'un autre financement : oui non

Si oui, précisez :

Annexe 2

Périmètre des SATT

▪ SATT LUTECH

Université Pierre et Marie Curie, CNRS, Université de Technologie de Compiègne, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut Curie, Université Panthéon-Assas, Université Paris-Sorbonne, Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle

▪ SATT IDF Innov

Université Sorbonne Paris Cité (Université Sorbonne Nouvelle, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 Nord, INALCO, Sciences Po, Institut de Physique du Globe de Paris, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Fondation Maison des Sciences de l'Homme), Université Paris Est (IFSTTAR, Ecole des Ponts ParisTech, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, ESIEE Paris, Université Paris-Est Marne-la-Vallée), CNRS, INSERM, Université Cergy-Pontoise

▪ SATT Paris-Saclay

Université Paris-Saclay (AgroParisTech, CEA, CentraleSupélec, Université d'Évry, CNRS, ENS Paris-Saclay, Ecole Polytechnique, ENSTA ParisTech, HEC Paris, IHES, INRA, INRIA, ENSAE ParisTech, INSERM, Institut d'Optique, Institut Mines-Télécom, ONERA, Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

▪ SATT Nord

Université de Lille, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Institut Mines-Télécom, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Picardie Jules Vernes, Ecole Centrale de Lille, Université Catholique de Lille, Yncréa Hauts-de-France, École Nationale Supérieure de Chimie de Lille, CHU Amiens Picardie, CNRS

▪ SATT Sud-Est

Universités d'Aix-Marseille, de Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, Ecole Centrale Marseille, CNRS, Inserm, Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et CHU de Nice.

▪ SATT Toulouse Tech Transfer

CNRS, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées (Université Toulouse I Capitole, Université Toulouse II Le Mirail, Université Toulouse III Paul Sabatier), Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA Toulouse), Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), Institut National Universitaire Champollion (INUC)